

# DEVENIR FLEURISTE

Formation non conventionnée

<b>Durée</b>	<b>30 semaines</b> (873 heures) dont 6 semaines en entreprise (210 heures) > du 14 septembre 2009 au 12 mars 2010 (session 1) > du 23 novembre 2010 au 4 juin 2010 (session 2)  > du 16 mars 2010 au 29 septembre 2010 (session 3)
<b>Diplômes préparés</b>	- CAP Fleuriste - Certificat professionnel PIVERDIÈRE – niveau V
<b>Emplois visés</b>	Employé(e) fleuriste, décorateur(trice), employé(e) à la décoration florale d'une collectivité

## Programme détaillé de la formation

### Savoirs-faire artistiques et techniques

- Faire tous les travaux de préparation des fleurs. Maîtriser l'harmonie des tons. Réaliser des bouquets, des arrangements classiques et contemporains.
- Tous les travaux pour un deuil : les raquettes, les couronnes, les coussins, la croix, les devants de tombes, les dessus de cercueils.
- Tous les travaux pour un mariage : les corbeilles, les bouquets, les cadeaux fleuris, les décors de voiture.
- Les décors avec les fleurs séchées et les fleurs en tissu.
- Les techniques d'emballages.
- Maîtriser les techniques du dessin et de l'aquarelle.

### Connaissances techniques

- Botanique, floriculture et protection des végétaux : connaître les plantes vertes et les plantes fleuries, les entretiens et les soins, les assemblages de plantes, les jardins, les bacs.

### Aspects commerciaux et juridiques

- Connaître les besoins du magasin : acheter les fleurs, les plantes, les fournitures et les accessoires en appréciant la qualité et les prix.
- Etudier son marché : connaître ses clients, savoir s'organiser et savoir s'informer, réduire les pertes, bien appliquer les coefficients multiplicateurs.
- Comment vendre : les techniques commerciales, bien s'exprimer, utiliser le téléphone, faire les vitrines.
- Connaissances juridiques.

Répartition horaire hebdomadaire (à titre indicatif)	Nbre d'heures /semaine
Décoration florale et technologie professionnelle	20
Dessin	3
Floriculture et protection des végétaux	3
Botanique	3
Techniques de vente	4
Economie	1
Droit	1
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>

## Modalités pratiques

<b>Conditions d'admission</b>	- Posséder un <b>diplôme de niveau V</b> au minimum. NB : Cette formation n'est pas conventionnée par la Région des Pays de la Loire. Aussi, vous devez vous assurer de votre couverture sociale et vérifier vos possibilités de rémunération ou de prise en charge.
<b>Frais de formation</b>	<b>3 387,93 €</b>
<b>Restauration</b>	<b>5,65 €/ repas</b> (95 j x 5,65 = 536,75)